



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 171-5 (RÈGLEMENT DE ZONAGE)

Est par la présente donnée que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle déposera un nouveau projet de règlement 171-5 concernant le règlement de zonage numéro 171-5 lors de la séance ordinaire du **13 avril 2026**.

Nature et effets :

- Assurer la concordance aux règlements de la MRC des Jardins-de-Napierville numéro Urb-205-17-2024-01, Urb-205-18-2025 et Urb-205-21-2025.
 - Modification de l'article 12 'Terminologie' (Partie 1, section 2, page 6).
 - Abrogation et remplacement du titre et de l'article 147 pour ajouter l'article intitulé 'Normes encadrant les usages secondaires agricoles' (Partie 4, section 4, page 64).
 - Modification de l'article 245 pour l'ajout d'un paragraphe sous le tableau intitulé 'Objectif de densité' (Partie 7, section 4, page 107).

CONSIDÉRANT que l'avis de motion est publié sur le babillard de l'hôtel de ville et sur internet;

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné :

QUE lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 13 avril 2026 à 19 heures, le conseil municipal devra adopter le projet de règlement numéro 171-5.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance à laquelle cette demande sera traitée ou sur demande à sleblanc@mun-sbdl.ca.

Donné à Saint-Bernard-de-Lacolle, ce 2^e jour du mois d'avril 2026.

Stéphanie Leblanc

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Stéphanie Leblanc, à Saint-Bernard-de-Lacolle, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville à l'extérieur ainsi que sur le site internet de la Municipalité, endroits désignés par le règlement 211.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce le 2^e jour du mois d'avril 2026.

Stéphanie Leblanc

Directrice générale et greffière-trésorière